



CONSULTATION SUR DEVIS

AMENAGEMENT D'UN ESPACE DE RESTAURATION

DOMAINE DE MENEZ-MEUR

Contexte

Le Parc naturel régional d'Armorique est gestionnaire du domaine de Menez-Meur situé sur la commune d'Hanvec. Dans le cadre des travaux de développement du domaine de Menez Meur, le Parc naturel Régional d'Armorique souhaite aménager un lieu de détente destiné au grand public dans la longère principale située au cœur de la ferme. Cet espace dit salon de thé et salle multi-usages permettra aux visiteurs de se restaurer à partir des produits locaux qui leurs seront proposés. L'aménagement de ces 2 salles doit privilégier les matériaux écologiques et principalement le bois local dans l'esprit du site et du Parc.

Objet

La prestation consiste à la fourniture et à la pose de mobilier de restauration installé dans la longère principale du Domaine de Ménez-Meur selon les caractéristiques suivantes :

- **Salon de thé**
 - Superficie : 71.4 m²
 - Sol : tomette
 - Mur : revêtement chaux-chanvre (couleur beige)
 - Plafond : solive et poutre apparentes avec puits de lumière

 - Mobilier demandé :
 - 1 table haute longue, équipée d'une crédence de 10cm, sans pied, appuyée sur le mur par des équerres équipés de 6 tabourets, en bois, en latte de bois de largeur 14 cm environ
 - 6 tabourets, en bois, assise en latte de largeur 14 cm environ, dans le même esprit que le plateau des tables
 - 9 tables carré équipés chacune de 4 pieds
 - 24 chaises, en métal, de couleur noir, équipée chacune de 4 pieds avec en-dessous un isolant caoutchouc, empilable, sans accoudoir

 - L'ensemble sera réalisé selon les matériaux :
Pour les tables : structure en métal gris foncé patiné, aspect vieilli
Plateau en chêne massif aspect brut, vernis incolore, finition naturelle, latte de bois large de 14cm environ, épaisseur 22 mm
Option : plateau avec champlat en métal

- **Salle multi-usages**

- Superficie : 71.4 m2
- Sol : schiste
- Mur : revêtement chaux-chanvre (couleur beige)
- Plafond : plancher
- Mobilier demandé :
 - 12 tables carré équipés chacune de 4 pieds réglable
 - 48 chaises, en métal, de couleur noir, équipée chacune de 4 pieds avec en-dessous un isolant caoutchouc, empilable, sans accoudoir
- L'ensemble sera réalisé selon les matériaux :
Pour les tables : structure en métal gris foncé patiné, aspect vieilli
Plateau en chêne massif aspect brut, vernis incolore, finition naturelle, latte de bois large de 14cm environ, épaisseur 22 mm
Option : plateau avec champlat en métal

Remarques :

Dans son offre, le candidat devra prendre en considération la nature du sol, particulièrement le sol en schiste où les pieds des chaises devront être ajustables en conséquence pour intégrer les variations de niveau. La notion de modulabilité de la pièce multi-usage devra être prise en compte.

Le dimensionnement du mobilier devra prendre en compte l'accessibilité au public à mobilité réduite.

Cet aménagement devra pouvoir être utilisé tant pour un espace de restauration ou pour un espace de réunion. Une attention particulière sera faite **sur la résistance et la maniabilité du matériel proposé de même que son entretien.**

Le candidat sera force de proposition et l'ensemble devra être adaptable et harmonieux à la fois, le tout dans la philosophie des Parcs naturels. Un plan des salles est joint à la présente consultation. Le candidat joindra dans son offre un plan d'implantation du mobilier proposé pour les 2 salles.

Remarques générales

Dans son offre, le candidat précisera le délai de garantie de l'ensemble de la structure. Une attention particulière sera faite de l'origine de fabrication du matériel proposé, mention obligatoire, de la labellisation et de sa démarche environnementale.

Les fournitures proposées devront respecter toutes normes et règlements en vigueur au moment de la remise des offres (françaises et européennes) y compris l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Délai d'intervention

Le bâtiment est actuellement en cours de construction.

Le matériel devra impérativement être installé pour fin avril 2018. L'ouverture du site est programmée au 1^{er} mai 2018. Le candidat mentionnera dans son offre le délai de livraison.

Conditions de mise en œuvre

La livraison et le montage du matériel proposé seront effectués par le prestataire retenu. La réception définitive et la signature conjointe du procès-verbal de réception forment le point de départ du délai de garantie.

Caractéristiques essentielles du marché

Marché de fourniture, en application de l'ordonnance 2015-899 et du décret 2016-360 relatifs aux marchés publics.

Marché passé en procédure adaptée, soumis aux dispositions de l'article 27 du décret 2016-360.

Le marché sera exécuté selon les dispositions propres du CCAG Fournitures Courantes et Services en vigueur.

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble, selon les critères suivants :

- 1 - Prix global (fourniture et livraison) : 40 %
- 2 - Qualité technique, durabilité/fonctionnalité du mobilier proposé : 40 %
- 3 - Délai de livraison : 10 %
- 4 - Démarche environnementale : 10 %

Les candidats sont avertis que le PNRA attend d'eux la meilleure offre et que la négociation n'est qu'éventuelle. Après classement des offres, l'offre considérée comme économiquement la plus avantageuse sera retenue.

Documents à fournir

- Un devis détaillé
- Un plan d'aménagement intérieur du local équipé du mobilier proposé
- Une plaquette de présentation comprenant une fiche technique détaillée du matériel proposé labellisé
- Présentation de l'entreprise et ses références de moins de 3 ans
- Attestation d'assurance RC en-cours de validité

Modalité de remise des offres

- Le dossier sera à adresser à Mme La Présidente du PNRA, 15 Place aux foires, 29590 LE FAOU
- Date limite de remise des offres : vendredi 12 janvier 2018 – heure limite de dépôt : 14 Heures
- Moyens de remise des offres :
 - Courrier en recommandé
 - Dépôt contre récépissé

Contacts :

- Partie technique : Alice L'HOMME ; alice.lhomme@pnr-armorique.fr
- Partie administrative : Marie-Josée LEZENVEN ; marie-josee.lezenven@pnr-armorique.fr

